

École élémentaire
École Étienne Jacquemin
8 rue Chanoine Laboureau
Pluvault
21 110 Longeault-Pluvault

PROCES-VERBAL

RÉUNION D'INFORMATION DES PARENTS

12 septembre 2022

Une réunion générale d'information des parents sur les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole s'est tenue le mardi 12 septembre 2022 de 17h30 à 19h00 à l'école maternelle de Pluvault en présence des parents d'élèves et du directeur de l'école M. BECLIER.

Commission électorale :

Elle est composée de M. BECLIER (directeur), Mme Chapelle(enseignante), Mme Baldassi (parent d'élève) et M. Ladune (parent d'élève). Elle assure l'organisation des élections. Elle arrête le calendrier électoral et définit les modalités d'organisation du scrutin.

Rôle des représentants des parents d'élèves :

Appartenance au Conseil d' École : 3 réunions minimum par an.

Liste électorale:

Chaque parent d'un enfant, quelque soit sa situation matrimoniale, est électeur et éligible.

Les 2 parents d'un enfant figurent donc sur la liste électorale, ils ont chacun le droit de voter.

Scrutin:

Scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste.

Ni rature, ni surcharge, ni couleur, ni signes distinctifs. Panachage interdit.

2 sièges à pourvoir: nombre égal au nombre de classes, 2 titulaires et 2 suppléants

Vote par correspondance autorisé.

Bulletins de vote:

Format obligatoire : 1/4 feuille soit 21 x 29,7 cm soit 10,5 x 14,8 cm

Encre noire obligatoire sur une feuille blanche (recto)

Informations : nom de l'école, noms et prénoms des candidats

Professions de foi : dans la limite d'une feuille recto-verso format (A4)

Calendrier des opérations électorales

Arrêt de la liste électorale :

vendredi 16 septembre 2022

Dépôt des candidatures :

lundi 26 septembre 2022

Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté :

mercredi 28 septembre 2022

Dépôt des bulletins et mise sous enveloppe :

jeudi 29 septembre 202

Distribution du matériel de vote par correspondance dans les classes :

vendredi 30 septembre 2022

Élections :

Vote par correspondance
vendredi 7 octobre 2022
de 8 h 30 à 12 h 30
à l'école élémentaire de Pluvault

- Dépouillement se déroule à 12h30.
- Les résultats sont proclamés vers 13h.
- Le directeur saisit les résultats dans l'application nationale ECECA.

Conseil d'École :

mardi 18 octobre 2022
de 18 h à 20 h
à l'école maternelle de Pluvault

Date limite de contestation de la validité des opérations électorales auprès de Mme la Directrice Académique :

mercredi 12 octobre 2022

Le directeur

M. BECLIER